

La VBG se révèle avoir des conséquences notoires sur la santé des victimes, l'économie et la société en général. C'est ainsi que la VBG a été reconnue comme un problème de violation des droits humains, de santé publique et de développement.

Pour qu'une réponse appropriée et efficace soit apportée aux problèmes de VBG, il faut que la population puisse :

- ❖ Connaître la réalité des violences basées sur le genre spécialement sur les femmes et les filles ;
- ❖ Être sensibilisée et informée sur les conséquences des VBG afin de freiner la tolérance sociale qui existe vis-à-vis d'elles ;
- ❖ Promouvoir la culture du respect des droits de la personne afin de briser les stéréotypes sexuels qui soutiennent les VBG ;
- ❖ Être informée sur la prise en charge effective (médicale, psychosociale et légale) des victimes ;

1- **Accompagner la victime de VBG à l'hôpital pour les soins de santé nécessaires ;**

2- **S'assurer qu'un certificat médical officiel pour agression sexuelle soit délivré à la victime par une autorité compétente ;**

3- **Accompagner la victime à une cellule de ULCS, disponible dans**

**les commissariats de police et à la DCPJ pour déposer une plainte pour agression sexuelle ;**

## RESPONSABLE(S) DU SERVICE ET PERMANENCE

**Dr. Daphney BIJOU**

*Médecin Généraliste & Professeure d'universités*

**Mail :** [sesi.inuka@gmail.com](mailto:sesi.inuka@gmail.com)

---

**Roseline LUCCEA**, Infirmière

**Kerlande COMPERE**, Infirmière

**Ouverture :**

*Du Lundi au Samedi*

*De 8h00 AM à 18h00 PM*

## NOTRE SLOGAN

*Éduquer pour mieux vivre sa santé*



# UNIVERSITE INUKA

## SERVICE D'ÉDUCATION A LA SANTE ET INFIRMERIE (SÉSI)



## PLAQUETTE D'INFORMATION

### Violence basée sur le Genre (VBG)

## DÉFINITION DE LA VBG

La violence basée sur le genre (VBG) se définit comme « ***tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de la liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée*** ».

*Assemblée générale des Nations unies, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 20 décembre 1993.*

Etant liée au poids de la culture et aux normes sociales qui régissent les rapports entre les hommes et les femmes, la VBG est avant tout un problème structurel. Ainsi donc, sa compréhension ne saurait se limiter aux facteurs comportementaux et aux histoires personnelles, comme l'alcoolisme ou le fait d'avoir été exposé à la violence. Souvent utilisée pour dominer la victime, c'est en effet un instrument servant à l'humilier et à la réduire à l'état d'objet.

## CLASSIFICATION DE LA VBG

- ❖ La violence psychologique
- ❖ La violence physique
- ❖ La violence économique
- ❖ La violence sexuelle

## VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

C'est une agression qui vise à porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne et dont le but est d'établir ou de consolider une domination. Elle peut se manifester par: le contrôle excessif, l'isolement, la jalousie pathologique, le harcèlement, le dénigrement, les humiliations, les actes d'intimidation, l'indifférence et les menaces.

## VIOLENCE PHYSIQUE

La violence physique est une forme d'abus impliquant un contact physique et pouvant causer des souffrances, allant d'une simple bousculade à l'homicide.

## VIOLENCE ECONOMIQUE

C'est un acte entraînant une atteinte économique visant notamment à réduire l'autonomie de la victime.

## VIOLENCE SEXUELLE

C'est un acte, une tentative, un commentaire, une avance à caractère sexuel ou un acte de trafic de la sexualité, avec ou sans contact physique, commis par un individu indépendamment de sa relation avec la personne visée, sans le consentement de celle-ci, dans certains cas (notamment ceux des enfants) une manipulation affective ou un chantage.

Elle inclut aussi, toute violence telle qu'elle soit (physique ou psychologique) qui s'est déroulée par des moyens sexuels ou en ciblant la sexualité.

## PROFIL D'UN AGRESSEUR

Il est important de relever que n'importe qui peut être un agresseur. En général, ce sont des hommes et des femmes qui peuvent provenir de toutes les couches sociales et font souvent partie de l'entourage de la victime.

Les agresseurs se classifient en 3 catégories:

- ❖ Agresseurs d'adultes (majeurs)
- ❖ Agresseurs d'enfants (mineurs)
- ❖ Mineurs auteurs d'agressions sexuelles

En ce qui concerne la violence sexuelle, la motivation de l'agresseur peut varier d'un besoin de sexe à celui du pouvoir et implique dans tous les cas un abus du climat de confiance et l'absence postérieure de remords avec ou sans violence extrême.

## PREVENTION DE VBG

La violence basée sur le genre (VBG), telle qu'elle soit, nie aux victimes la possibilité d'un développement personnel ainsi que le respect de leurs droits humains.